

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 10288

Numéro SIREN : 388 156 499

Nom ou dénomination : SOCIETE D'INDEMNISATIONS REGIONALES DU CREDIT AGRICOLE

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2018 sous le numéro de dépôt 60767

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 13-07-2018

N° DE DEPOT : 060767

N° GESTION : 1992B10288

N° SIREN : 388156499

DENOMINATION : SOCIETE D'INDEMNISATIONS REGIONALES DU CREDIT AGRICOLE

ADRESSE : 8/10 bd de Vaugirard 75724 Paris cedex 15

MILLESIME : 2017

SOCIETE D'INDEMNISATIONS REGIONALES DU CREDIT AGRICOLE - SIRCA

Société en nom collectif au capital de 7.448 euros

Siège social : 8/10, boulevard de Vaugirard
75724 Paris Cedex 15

388 156 499 R.C.S. Paris

ETATS FINANCIERS 2017

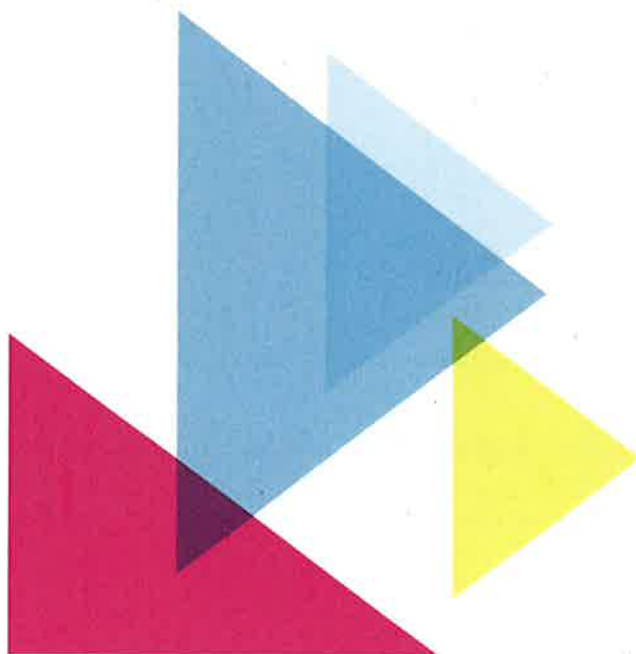
Comptes annuels au 31 décembre 2017



Certifiés conformes à l'original

PACIFICA

Représentée par Thierry LANGRENEY
Gérant



PACIFICA
OBJECTIF **2020**



PACIFICA - DOMMAGES

COMPTES SOCIAUX 2017 EN NORMES FRANCAISES

SIRCA

**SOCIÉTÉ D'INDEMNISATIONS
RÉGIONALES DU CRÉDIT AGRICOLE**



Sommaire

INTRODUCTION : BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

I.ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX..... 8

II.FAITS IMPORTANTS DE L'EXERCICE..... 8

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.....8

A. SINISTRALITE.....8

B. RENFORCEMENT DES EFFECTIFS.....9

C. CORPORATE INSURANCE & RISK MANAGEMENT.....9

2. AUTRES FAITS MARQUANTS.....9

III.INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES..... 10

1. MODES ET METHODES D'EVALUATION.....10

2. CHANGEMENT DE METHODE OPERE EN 2017.....10

3. METHODES D'EVALUATION SUR LES POSTES DE BILAN.....10

A. CALCUL DES AMORTISSEMENTS.....10

B. PROVISION POUR DEPRECIATION.....10

C. EVALUATION DES AUTRES ACTIFS.....11

IV.INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT..... 11

1. PRODUITS D'EXPLOITATION.....11

2. CHARGES D'EXPLOITATION.....11

3. RESULTAT FINANCIER.....12

V.INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN..... 13

1. BILAN - ACTIF.....13

A. MOUVEMENTS SUR ACTIFS CORPORELS, INCORPORELS ET FINANCIERS.....13

B. ACTIFS CIRCULANTS.....14

2. BILAN - PASSIF.....14



A. CAPITAUX PROPRES.....	14
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14
C. DETTES	16
D. ENGAGEMENTS HORS BILAN	16
VI.AUTRES INFORMATIONS.....	17
1. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LE PERSONNEL ET LES DIRIGEANTS.....	17
2. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	17
3. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	17
4. INFORMATIONS OPERATIONS ENTREPRISES LIEES.....	18
5. CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE).....	19

Bilan 2017 Actif

Exercice clos le 31 décembre 2017

(en euros)

	Brut	Amortissement et provisions	31/12/2017	31/12/2016
ACTIF IMMOBILISÉ				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles :	9 723 638	8 628 240	1 095 398	971 307
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres Immobilisations incorporelles	9 723 638	8 628 240	1 095 398	971 307
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :	19 790 275	17 266 934	2 523 341	1 768 896
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	19 790 275	17 266 934	2 523 341	1 768 896
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières :	22 438 559	0	22 438 559	21 414 027
Participations	10			
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	22 262 000		22 262 000	21 439 200
Autres titres immobilisés	47 786		47 786	-153 935
Prêts				
Autres immobilisations financières	128 763		128 763	128 763
TOTAL I	51 952 472	25 895 173	26 057 298	24 154 230
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances :	2 014 548		2 014 548	2 370 370
Créances clients et comptes rattachés	760 932		760 932	0
Autres créances	1 253 616		1 253 616	2 370 370
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :	20 508 095		20 508 095	28 037 950
Actions propres				
Autres titres	20 508 095		20 508 095	28 037 950
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 983 951		5 983 951	910 712
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF :				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	28 506 595		28 506 595	31 319 032
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	80 459 067	25 895 173	54 563 893	55 473 262

Bilan 2017 Passif

Exercice clos le 31 décembre 2017

(en euros)

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES :		
Capital	7 448	7 448
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :	22	22
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	22	22
Autres		
Report à Nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	51 783	45 220
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	59 253	52 690
AUTRES FOND PROPRES :		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL I bis		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :		
Provisions pour Risques		
Provisions pour Charges	5 759 599	5 041 998
TOTAL II	5 759 599	5 041 998
DETTES :		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 526	14 488
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	8 555 588	8 676 386
Dettes fiscales et sociales	33 852 676	31 648 783
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes diverses	6 322 252	10 038 917
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF :		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	48 745 042	50 378 574
Ecart de conversion Passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	54 563 893	55 473 262



Compte de Résultat 2017 - Débit

Exercice clos le 31 décembre 2017

(en euros)

	31/12/2017	31/12/2016
CHARGES D'EXPLOITATION :		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	26 287 645	24 891 143
Impôts, taxes et versements assimilés	10 159 116	9 539 303
Salaires et traitements	50 083 868	45 820 063
Charges sociales	25 077 732	23 123 652
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 679 288	1 537 593
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	673 549	812 736
Autres charges	2	1
TOTAL I	113 961 198	105 724 491
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
CHARGES FINANCIÈRES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 117 734	485 766
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	34 508	6 959
TOTAL III	1 152 242	492 725
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	0	37 915
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL IV	0	37 915
Participations des salariés aux résultats de l'entreprise (V)	1 384 294	2 657 214
Impôts sur les bénéfices (VI)		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)	116 497 734	108 912 345
Solde créditeur = bénéfice	51 783	45 220
TOTAL GENERAL	116 549 517	108 957 565

Compte de Résultat 2017 - Crédit

Exercice clos le 31 décembre 2017

(en euros)

	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens et services	113 147 347	105 456 850
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	113 147 347	105 456 850
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	312 644	2 307 862
Autres produits	191 856	710
Sous-total B	504 500	2 308 572
TOTAL I (A+B)	113 651 847	107 765 421
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 175 000	1 184 658
Autres intérêts et produits assimilés	-25 074	5 675
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	1 811
TOTAL III	1 149 926	1 192 144
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	1 747 744	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL IV	1 747 744	0
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	116 549 517	108 957 565
Solde débiteur = perte	0	0
TOTAL GENERAL	116 549 517	108 957 565



I. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de l'exercice sont relatifs à l'exercice 2017, d'une durée de 12 mois, débutant le 1^{er} janvier 2017, et clôturant le 31 décembre 2017.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables définies par le Code du Commerce (article 25 du Décret 83 - 1020 du 29/11/1983).

II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Comme l'an dernier, le nombre de sinistres est nettement orienté à la hausse en 2017. La SIRCA a ainsi ouvert 1.158.995 sinistres, en hausse de 9,3% par rapport à 2016, répartis comme suit :

- Sinistres IARD : 932.925 sinistres (80,5% du total) soit +9,1% vs. 2016
- Sinistres PJ : 212.565 sinistres (18,3% du total) soit +9,6% vs. 2016
- Sinistres AC-MC-FO : 13.505 sinistres (1,2% du total) soit +12,1% vs. 2016

A. SINISTRALITE

La hausse du nombre de sinistres par rapport à 2016 est à relier à une année défavorable sur le plan de la sinistralité climatique. En effet, les événements climatiques 2017, essentiellement « Tempêtes » et « Grêles » ont engendré 66.531 sinistres, soit +47,2% par rapport à 2016, dont :

- 57.925 sinistres en IARD en hausse de 54,5% par rapport à 2016
- 8.606 dossiers sinistres en récoltes en hausse de 11,7% par rapport à 2016

Pour rappel, 45.191 sinistres liés à des événements climatiques avaient été enregistrés en 2016 (dont 15.875 sinistres « Tempêtes » et 13.066 sinistres « Inondations-Pluies » en IARD) et 22.814 sinistres en 2015 (dont 12.449 « Tempêtes » et 7.951 « inondations-Pluies » en IARD).

En IARD, ci-dessous les principaux événements climatiques survenus en 2017 :

- la tempête Zeus du 5 au 7 Mars représentant 17.814 sinistres, soit 31% des sinistres événements climatiques IARD,
- la tempête Egon du 12 au 13 Janvier représentant 8.357 sinistres,
- les tempêtes Kurt-Leiv-Marcel du 3 au 6 Février représentant 7.580 sinistres,
- 5 événements Grêle de juillet 2017 avec 7.693 sinistres.



- 2 tempêtes du 12 au 13 novembre et du 10 au 14 décembre (tempête Ana) pour 6.243 sinistres,
- les ouragans Maria et Irma de septembre représentant 2.777 sinistres.

Enfin, hors événements tempêtes, le nombre de sinistre 2017 (représentant 94,3% des sinistres totaux) est en hausse de 7,6% par rapport à 2016.

B. RENFORCEMENT DES EFFECTIFS

Pour répondre à l'augmentation des sinistres les effectifs ont continué à être renforcés :

En IARD, les ETP moyens progressent de +1,9%, soit de manière plus limitée que les sinistres qui varient de +9,1%.

Les recrutements restent cette année encore relativement soutenus en PJ avec +15,7 ETP moyens en CDI soit une croissance de +6,1% mais qui reste inférieure à celle des sinistres (+9,5%).

En récoltes, les ETP moyens subissent une baisse de -1,8% contrairement au nombre de sinistres +12,1%.

C. CORPORATE INSURANCE & RISK MANAGEMENT

Depuis 2009, Crédit Agricole Assurances conçoit et met en oeuvre les contrats d'assurance du Groupe Crédit Agricole SA au niveau mondial pour ses risques opérationnels et suit les déclarations de sinistres et d'indemnisations associées.

Depuis le 1er janvier 2017, cette activité Réassurance et Risques Assurables (RRA) a été transférée à la SIRCA, et devient « Corporate Insurance & Risk Management » (CIRM).

L'équipe CIRM a ainsi pour missions de déployer et mettre en oeuvre la stratégie du groupe en matière de couverture des risques opérationnels, et d'assurer la pertinence, la cohésion et l'homogénéité des programmes d'assurance et de réassurance pour le compte du Groupe. Cette fonction est assurée par une dizaine de personnes en relation très étroite avec notre captive d'assurances au Luxembourg, et l'ensemble des grands assureurs et réassureurs du marché mondial des institutions financières.

2. AUTRES FAITS MARQUANTS

CICE : compte tenu du principe de transparence fiscale des SNC, le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) bénéficie directement aux associés (banques partenaires). Il s'est élevé en 2017 à 2,1 m€ (1,7 m€ en 2016).



III. INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES

1. MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les modes et méthodes d'évaluations appliquées aux divers postes du bilan, du compte de résultat et de l'annexe, sont ceux définis dans le plan comptable général.

2. CHANGEMENT DE METHODE OPERE EN 2017

Aucun changement de méthode comptable n'est à signaler sur l'exercice 2017.

3. METHODES D'EVALUATION SUR LES POSTES DE BILAN

L'ensemble des chiffres monétaires est exprimé en milliers d'euros sauf mention explicite.

A. CALCUL DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements des diverses immobilisations de la société sont calculés de façon linéaire, en fonction de la durée de vie du bien.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

· Logiciels site central	: 5 ans
· Frais d'établissement	: 5 ans
· Mobilier et matériel	: 10 ans
· Agencements et installations	: 3 ans
· Matériel informatique	: 3 ans
· Logiciel micro-informatique	: 3 ans

A noter qu'à compter des acquisitions effectuées durant l'exercice 2016, le mobilier et le matériel de bureau est amorti linéairement sur une durée de 10 ans, contre 5 ans précédemment.

B. PROVISION POUR DEPRECIATION

En cas de perte probable sur un bien immobilisé ou sur une créance certaine, la société constitue une provision pour dépréciation d'actif.



C. EVALUATION DES AUTRES ACTIFS

Les autres actifs représentés par des créances sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. La société procède lors de l'inventaire à une estimation des produits à recevoir de façon certaine. Les titres obligataires et les SICAV monétaires sont inscrits à leur prix d'achat à la date d'acquisition.

IV. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation sont composés :

- du chiffre d'affaires net : celui-ci s'élève à 113 millions d'euros contre 105 millions d'euros en 2016, en augmentation de 7,6% ;
- des autres produits d'exploitation : ils s'élèvent à 0,1m€ en 2017 ;
- des reprises sur provisions et amortissements : diminution de 86% de ce poste en 2017 qui s'explique par l'externalisation des IFC vers Prédica pour 2,1m€ en 2016.

Les produits incluent également en 2017 les commissions liées à l'activité CIRM pour 2,2 m€.

2. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation en 2017 ont augmenté de 7,8 % par rapport à 2016, passant de 105,7 millions d'euros à 113,9 millions d'euros.

L'évolution globale des charges d'exploitation suit la croissance du portefeuille de Pacifica.

- La hausse du poste « Salaires et Traitements » et « Charges salariales » en 2017 (+9%) s'explique, outre l'effet des NAO, par la croissance des effectifs en 2017 visant à faire face à la complexité croissante des dossiers, et à la hausse d'activité en IARD, en Protection Juridique et en Récoltes.
- La progression du poste impôts et taxes (+7%) s'explique par une augmentation générale du montant des taxes liées au personnel (taxe d'apprentissage et taxe formation professionnelle).
- Les dotations aux amortissements et provisions (hors provisions pour risques et charges) sont en augmentation de 9% par rapport à 2016. Cette augmentation est due essentiellement à de nouveaux investissements en 2017 (achat de matériels informatiques, et licences de logiciels), mais aussi aux travaux de déménagement/réaménagement des UGS (UGS Strasbourg IARD, Lyon IARD, Renne PJ).
- Les dotations aux provisions pour risques et charges sont en baisse de 17%.



Les différentes composantes de ces charges et les variations entre 2016 et 2017 sont décrites ci-dessous :

En milliers d'euros	2017	2016	%
Autres Achats et Charges Externes	26 288	24 891	6%
Loyers et Charges Locatives	6 924	6 427	
Frais postaux et de communication	2 635	2 548	
Autres Dépenses	16 728	15 916	
Impôts et Taxes	10 159	9 539	7%
Taxes sur les Salaires	5 786	5 328	
Taxes Professionnelles	1 491	1 560	
Taxes diverses	2 882	2 652	
Salaires et Traitements	50 084	45 820	9%
Masse Salariale	43 045	40 657	
Provision Congés Payés et RTT	402	578	
Intéressement	5 749	3 798	
Autres Dépenses	888	787	
Charges Salariales	25 078	23 124	8%
Dotations aux Amortissements et Provisions	1 679	1 538	9%
Amortissements Actifs Corporels	1 131	807	
Amortissements Actifs Incorporels	549	731	
Dotations aux Provisions pour risques et charges	674	813	-17%
Autres charges	0	0	
Total des charges d'exploitation	113 961	105 724	22%

3. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est négatif en 2017 contre 0,7M d'euros en 2016. Cette perte est due à l'augmentation des charges financières et à l'augmentation du poste «amortissement des titres subordonnés».

Cependant il est à noter qu'une plus-value financière a été réalisée en 2017 suite à la cession d'une obligation subordonnée Crédit Agricole pour un montant de 1,7 M€. Ce produit est classé en Produits exceptionnels. Cette opération est à l'origine de la hausse de la charge d'amortissement mentionnée ci-avant.



V.INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN

1. BILAN - ACTIF

A. MOUVEMENTS SUR ACTIFS CORPORELS, INCORPORELS ET FINANCIERS

1. Actifs corporels et incorporels

(En milliers euros)	31/12/2016	Augmentation 2017	Diminution 2017	31/12/2017
Immobilisations Brutes				
Incorporelles	9 051	673	0	9 724
Corporelles	17 905	1 885	0	19 790
TOTAL	26 956	2 558	0	29 514
Amortissements				
Incorporels	8 080	549	0	8 628
Corporels	16 136	1 131	0	17 267
TOTAL	24 216	1 679	0	25 895
Immobilisations Nettes				
Incorporelles	971	124	0	1 095
Corporelles	1 769	754	0	2 523
TOTAL	2 740	879	0	3 619

2. Actifs financiers

(En milliers d'euros)	31/12/2016	Augmentation 2017	Diminution 2017	31/12/2017
Sicav monétaires	28 038	108 045	115 575	20 508
Titres subordonnés	21 439	22 262	21 439	22 262
Dépôts et cautionnements	129	0	0	129



B. ACTIFS CIRCULANTS

L'actif circulant est constitué des éléments ci-dessous :

Etat des creances

(en milliers euros)	2017			2016
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant Brut
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	761	761		
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	85	85		86
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	1 169	1 169		2 285
Charges constatées d'avance				
TOTAL	2 015	2 015		2 371

2. BILAN - PASSIF

A. CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2017, le capital de la Société de 7 448 euros, est détenu par 40 Caisses Régionales du Crédit Agricole, par LCL, et par PACIFICA en tant que gérant.

Avant affectation du résultat de 51.783 euros, les capitaux propres au 31 décembre 2017 ressortent à 59.253 euros.

Nous rappelons que les résultats de la Société sont portés au compte courant des associés après décision de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice.

B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	Montant brut au début de l'exercice 2017	Augmentations: Dotations de l'exercice 2017	Diminutions: Reprises de l'exercice 2017	Montant à la fin de l'exercice 2017
Provisions pour risques et charges				
Provisions indemnités de départ en retraite	0	0	0	0
Provisions médaille du travail	2 795	529	0	3 324
Provisions congés anniversaire	1 893	93	0	1 986
Provisions pour risques et charges	354	95	0	449
Total	5 042	718	0	5 760



Provisions pour indemnité de fin de carrière

Le calcul des indemnités de fin de carrière est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu :

(salaire Brut des 12 derniers mois / 12) X 20% par année d'ancienneté, plafonné à 6 mois de salaire mensuel.

Le salaire brut est revalorisé à l'âge de la retraite.

Cette provision tient également compte d'un taux de mortalité, de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise lors du départ à la retraite, ainsi que du taux d'actualisation Iboxx Euro Corporate AA, fonction de la durée moyenne de l'engagement.

Provision pour médaille du travail

Le calcul de la provision est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu :

Au salaire brut mensuel à la date d'inventaire sont appliqués le taux de prime de la médaille X par le taux de progression des salaires vu à la date d'attribution de la médaille X par l'espérance de vie jusqu'à l'âge de la médaille X par la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge d'attribution.

Dates d'attribution des médailles : 20 ans, 30 ans, 35 et 40 ans d'ancienneté professionnelle.

Le taux d'actualisation applicable est Iboxx Euro Corporate AA Iboxx Euro Corporate AA en fonction de la durée moyenne de l'engagement.

Provisions pour congés anniversaires

Le calcul de la provision est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu :

Au salaire mensuel à la date d'inventaire est appliqué le rapport (nombre de jours de congés anniversaire divisé par le nombre de jours ouvrés du mois) X par le taux de progression des salaires vu à la date d'attribution des jours de congés anniversaire X par l'espérance de vie jusqu'à la date d'attribution des jours de congés X par la probabilité de présence dans l'entreprise au moment de l'attribution de ces jours de congés.

Dates d'acquisition des congés : 10 ans, 20 ans, et 30 ans d'ancienneté dans l'entreprise donnent droit respectivement à 5, 10 et 15 jours de congés.

Provisions pour litiges

La provision comptabilisée à fin 2017 concerne six contentieux en cours, relatifs à des litiges avec d'anciens salariés de la Société.



C. DETTES

Les dettes sont constituées des éléments ci-dessous :

Etat des dettes

(en milliers euros)	2017			2016
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant Brut
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit: (1)				
- à un an maximum à l'origine	15	15		14
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunt et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 556	8 556		8 676
Personnel et comptes rattachés	19 695	19 695		17 882
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 440	9 440		9 351
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 718	4 718		4 416
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	6 322	6 322		10 039
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	48 745	48 745		50 379

D. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Crédit agricole SA s'est porté caution sur les baux commerciaux suivants :

- IMEFA 113 (UGS de Rouen)	64 829 €
- UNIDELTA (UGS de Lyon)	39 020 €
- SCI ZENITH TRIDENT (UGS de Clermont Ferrand)	79 841 €
- STE OCDL (UGS de Rennes)	44 329 €
- STE PARCOVAL 2 SAS (UGS de Montpellier)	69 757 €
- SCI PACIFIQUE (UGS d'Orléans)	37 996 €
- TAMAR OFFICE (UGS Poitiers)	68 500 €
- ADIM EST (UGS de Metz)	94 113 €
- SECURINOT (UGS d'Aix l'Archevêque)	48 266 €
- SCPI ALLIANZ PIERRE (UGS de Strasbourg)	75 485 €
- FRUCTIREGIONS (UGS de Bordeaux PJ)	77 836 €
- NORIM (UGS Bois Guillaume)	70 823 €
- SCI LES ROSATI (UGS Arras)	24 425 €



VI. AUTRES INFORMATIONS

1. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LE PERSONNEL ET LES DIRIGEANTS

Effectif moyen (y compris contrat à durée déterminée)	2017	2016	2015
Direction	0	0	0
Cadres	372	348	331
Non cadres	955	911	858
Total du personnel	1327	1259	1189

2. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Depuis 2015, les comptes du droit individuel à la formation ont été transférés sur les comptes personnels de formation, désormais géré par la Caisse des Dépôts et Consignations. La société n'est donc plus détentrice de ces informations.

3. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires au titre de l'audit légal des comptes 2017 s'élèvent à 17.115,29 euros TTC. Ceux-ci n'ont toutefois pas été facturés à la Société en 2017.

Seul a été facturé en 2017 le solde des honoraires au titre des travaux relatifs à l'audit légal des comptes 2016, pour un montant de 16.200,25 euros TTC.



4. INFORMATIONS OPERATIONS ENTREPRISES LIEES

(en milliers d'euros)	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan
TOTAL ACTIF	2017			2016		
Placements et immobilisations (Valeur Nette)	22 310	-	46 565	21 285	-	52 192
Participations	0		0			0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	22 262		22 262	21 439		21 439
Autres titres immobilisés	48		48	-154		-154
Autres titres			20 508			28 038
Autres immobilisations corporelles			2 523			1 769
Autres immobilisations financières			129			129
Autres immobilisations incorporelles			1 095			971
Autres Actifs	5 984	-	7 998	913	-	3 281
Créances clients et comptes rattachés			761			0
Autres créances	0		1 169	3		2 285
Personnel et comptes rattachés			85			86
Disponibilités	5 984		5 984	911		911
TOTAL	28 294	-	54 564	22 199	-	55 473

(en milliers d'euros)	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan
TOTAL PASSIF	2017			2016		
Capital			7			7
Réserves réglementées			0			0
résultat			52			45
Provisions pour Charges			5 760			5 042
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15		15	14		14
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés			8 556			8 676
Dettes fiscales et sociales			33 853			31 649
Autres dettes diverses	1 593		6 322	2 233		10 039
TOTAL	1 608	-	54 564	2 247	-	55 473



5. CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE)

La 3ème loi de finances rectificative 2012 (n°2012-1510 du 29/12/2012) a instauré un crédit d'impôt, ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Le CICE s'applique à toute entreprise employant des salariés, imposée à l'IS ou à l'IR d'après son bénéfice réel, quel que soit son mode d'exploitation et son secteur d'activité.

Le CICE porte sur l'ensemble des rémunérations versées aux salariés par l'employeur au cours d'une année civile n'excédant pas 2,5 fois le SMIC calculés sur la base de la durée légale du travail, augmentée le cas échéant des heures supplémentaires.

Pour les salariés non employés à temps plein, le montant du SMIC est corrigé en proportion de la durée de travail prévue au contrat. Les rémunérations prises en compte dans l'assiette du CICE sont celles qui servent de base au calcul des cotisations patronales de Sécurité Sociale.

Le taux applicable est de 7 % pour les rémunérations versées en 2017.

Les sociétés de personnes qui ont versé des rémunérations ouvrant droit au CICE ne peuvent utiliser directement ce crédit d'impôt lorsqu'elles n'ont pas opté pour leur assujettissement à l'Impôt sur les Sociétés (CGI, art. 244 quater C-IV).

Sirea n'ayant pas opté pour être assujettie à l'Impôt sur les Sociétés, aucune écriture comptable au titre du CICE n'a été comptabilisée dans ses comptes annuels.

Le CICE a toutefois été pris en compte par les Associés de la Sirea proportionnellement à leurs droits dans la Société, et constaté directement en diminution de leur Impôt sur les Sociétés et non en réduction de leurs charges de personnel.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi déclaré par les Associés (Caisses Régionales et LCL) au titre de l'exercice 2017 s'élève au global à un produit de 2.107.371 euros.

Mentions légales

SIRCA – Société en nom collectif au capital de 7.448 euros

Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15. 388 156 499 RCS Paris. N° de TVA : FR 29 388 156 499.

Déclaration N° SAP 388156499.

**GROUPE
CRÉDIT
AGRICOLE**



**SOCIETE D'INDEMNISATIONS REGIONALES DU CREDIT AGRICOLE
SIRCA**

Société en nom collectif
Au capital de 7.448 euros
Siège social : 8/10, boulevard de Vaugirard
75724 Paris Cedex 15

388 156 499 R.C.S. Paris

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 19 JUIN 2018**

PREMIERE RESOLUTION

Modifications de l'article 14 des statuts de la Société

L'assemblée générale, statuant conformément aux stipulations de l'article 15 des statuts de la Société, connaissance prise des termes du rapport de la Gérance, décide de modifier l'article 14 des statuts de la Société, afin de le mettre en harmonie avec les dispositions de l'article L.823-1 du Code de commerce, qui sera désormais rédigé comme suit :

Ancienne rédaction

Article 14 – Contrôle des comptes

"Les associés peuvent nommer dans les conditions légales et réglementaires, un ou plusieurs Commissaires aux comptes titulaires et suppléants.

Les Commissaires aux comptes exercent leurs fonctions conformément aux dispositions régissant l'exercice de leur profession. Ils sont nommés pour une durée de six exercices ; leurs fonctions expirent après l'Assemblée Ordinaire qui statue sur les comptes du sixième exercice."

Nouvelle rédaction

Article 14 – Contrôle des comptes

"Le contrôle de la Société est effectué, dans les conditions fixées par la loi, par un ou plusieurs commissaires aux comptes, le cas échéant, désignés par décision collective des associés ou de l'associé unique dans les conditions prévues par l'article L.823-1 du Code de commerce. Le ou les commissaires aux comptes sont nommés pour une durée de six (6) exercices. Ils sont toujours rééligibles.

A toute époque de l'année, le ou les commissaires aux comptes, ensemble ou séparément, opèrent toutes vérifications et tous contrôles qu'ils jugent opportuns. Sur convocation du Président, ils seront informés de toutes les décisions collectives des associés ou décisions de l'associé unique."

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'assemblée générale, statuant conformément aux stipulations de l'article 15 des statuts de la Société, approuvant les propositions de la Gérance, décide d'affecter, conformément à l'article 17 des statuts de la Société, le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 51.783 euros au crédit du compte courant de chacun des associés.

L'assemblée générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte du fait qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices sociaux.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIÈME RÉSOLUTION

*Non-renouvellement du mandat de Monsieur Olivier DRION
en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la Société*

L'assemblée générale, statuant conformément aux stipulations de l'article 15 des statuts de la Société, connaissance prise des termes du rapport de gestion de la Gérance, constatant que le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Olivier DRION arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée,

décide de ne pas le renouveler en application de l'article L.823-1 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

*Non-renouvellement du mandat de Madame Anik CHAUMARTIN
en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la Société*

L'assemblée générale, statuant conformément aux stipulations de l'article 15 des statuts de la Société, connaissance prise des termes du rapport de gestion de la Gérance, constatant que le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Madame Anik CHAUMARTIN arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée,

décide de ne pas le renouveler en application de l'article L.823-1 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DIXIÈME RÉSOLUTION

Pouvoir pour formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou à La Loi à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt auprès du Tribunal de Commerce de Paris.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* * *
*

Extrait certifié conforme à l'original.



M. Thierry LANGRENEY
Pour PACIFICA
Gérante

**SOCIETE D'INDEMNISATIONS REGIONALES DU CREDIT
AGRICOLE – SIRCA**

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Ernst & Young Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris – La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

Aux Associés de la société SIRCA,
SOCIETE D'INDEMNISATIONS REGIONALES DU CREDIT AGRICOLE – SIRCA
8-10, boulevard de Vaugirard
75724 Paris Cedex 15

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCIETE D'INDEMNISATIONS REGIONALES DU CREDIT AGRICOLE – SIRCA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 1^{er} juin 2018

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

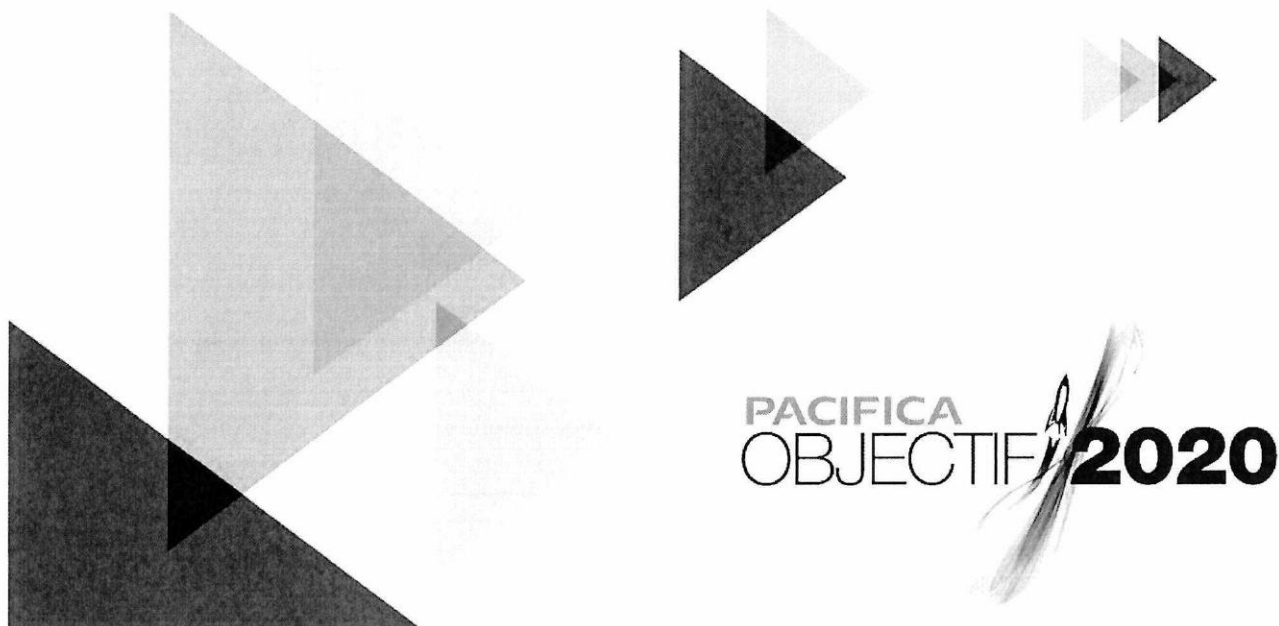
A stylized blue ink signature consisting of a large 'F' and 'T' intertwined.

Frédéric Trouillard-Mignen

ERNST & YOUNG AUDIT

A blue ink signature that appears to be 'O. Drion' with a large loop at the end.

Olivier Drion



PACIFICA - DOMMAGES

COMPTES SOCIAUX 2017 EN NORMES FRANCAISES

SIRCA

SOCIÉTÉ D'INDEMNISATIONS
RÉGIONALES DU CRÉDIT AGRICOLE



Sommaire

INTRODUCTION : BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

I.ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX	8
II.FAITS IMPORTANTS DE L'EXERCICE	8
1. ACTIVITE DE LA SOCIETE	8
A. SINISTRALITE	8
B. RENFORCEMENT DES EFFECTIFS	9
C. CORPORATE INSURANCE & RISK MANAGEMENT	9
2. AUTRES FAITS MARQUANTS.....	9
III.INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES	10
1. MODES ET METHODES D'EVALUATION.....	10
2. CHANGEMENT DE METHODE OPERE EN 2017.....	10
3. METHODES D'EVALUATION SUR LES POSTES DE BILAN	10
A. CALCUL DES AMORTISSEMENTS	10
B. PROVISION POUR DEPRECIATION.....	10
C. EVALUATION DES AUTRES ACTIFS	11
IV.INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT	11
1. PRODUITS D'EXPLOITATION	11
2. CHARGES D'EXPLOITATION	11
3. RESULTAT FINANCIER.....	12
V.INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN.....	13
1. BILAN - ACTIF	13
A. MOUVEMENTS SUR ACTIFS CORPORELS, INCORPORELS ET FINANCIERS	13
B. ACTIFS CIRCULANTS	14
2. BILAN - PASSIF.....	14



A. CAPITAUX PROPRES	14
B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	14
C. DETTES.....	16
D. ENGAGEMENTS HORS BILAN	16
VI. AUTRES INFORMATIONS	17
1. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LE PERSONNEL ET LES DIRIGEANTS.....	17
2. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	17
3. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	17
4. INFORMATIONS OPERATIONS ENTREPRISES LIEES	18
5. CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE).....	19

Bilan 2017 Actif

Exercice clos le 31 décembre 2017

(en euros)

	Brut	Amortissement et provisions	31/12/2017	31/12/2016
ACTIF IMMOBILISÉ				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles :	9 723 638	8 628 240	1 095 398	971 307
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	9 723 638	8 628 240	1 095 398	971 307
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :	19 790 275	17 266 934	2 523 341	1 768 896
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	19 790 275	17 266 934	2 523 341	1 768 896
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières :	22 438 559	0	22 438 559	21 414 027
Participations	10			
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	22 262 000		22 262 000	21 439 200
Autres titres immobilisés	47 786		47 786	-153 935
Prêts				
Autres immobilisations financières	128 763		128 763	128 763
TOTAL I	51 952 472	25 895 173	26 057 298	24 154 230
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances :	2 014 548		2 014 548	2 370 370
Créances clients et comptes rattachés	760 932		760 932	0
Autres créances	1 253 616		1 253 616	2 370 370
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :	20 508 095		20 508 095	28 037 950
Actions propres				
Autres titres	20 508 095		20 508 095	28 037 950
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 983 951		5 983 951	910 712
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF :				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	28 506 595		28 506 595	31 319 032
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	80 459 067	25 895 173	54 563 893	55 473 262

Bilan 2017 Passif

Exercice clos le 31 décembre 2017

(en euros)

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES :		
Capital	7 448	7 448
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :	22	22
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	22	22
Autres		
Report à Nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	51 783	45 220
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	59 253	52 690
AUTRES FONDS PROPRES :		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL I bis		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :		
Provisions pour Risques		
Provisions pour Charges	5 759 599	5 041 998
TOTAL II	5 759 599	5 041 998
DETTES :		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 526	14 488
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	8 555 588	8 676 386
Dettes fiscales et sociales	33 852 676	31 648 783
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes diverses	6 322 252	10 038 917
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF :		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	48 745 042	50 378 574
Ecart de conversion Passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	54 563 893	55 473 262

Compte de Résultat 2017 - Débit

Exercice clos le 31 décembre 2017

(en euros)

	31/12/2017	31/12/2016
CHARGES D'EXPLOITATION :		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	26 287 645	24 891 143
Impôts, taxes et versements assimilés	10 159 116	9 539 303
Salaires et traitements	50 083 868	45 820 063
Charges sociales	25 077 732	23 123 652
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 679 288	1 537 593
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	673 549	812 736
Autres charges	2	1
TOTAL I	113 961 198	105 724 491
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
CHARGES FINANCIÈRES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 117 734	485 766
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	34 508	6 959
TOTAL III	1 152 242	492 725
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	0	37 915
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL IV	0	37 915
Participations des salariés aux résultats de l'entreprise (V)	1 384 294	2 657 214
Impôts sur les bénéfices (VI)		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)	116 497 734	108 912 345
Solde créditeur = bénéfice	51 783	45 220
TOTAL GENERAL	116 549 517	108 957 565

Compte de Résultat 2017 - Crédit

Exercice clos le 31 décembre 2017

(en euros)

	31/12/2017	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION :		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens et services	113 147 347	105 456 850
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	113 147 347	105 456 850
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	312 644	2 307 862
Autres produits	191 856	710
Sous-total B	504 500	2 308 572
TOTAL I (A+B)	113 651 847	107 765 421
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 175 000	1 184 658
Autres intérêts et produits assimilés	-25 074	5 675
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	1 811
TOTAL III	1 149 926	1 192 144
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	1 747 744	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL IV	1 747 744	0
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	116 549 517	108 957 565
Solde débiteur = perte	0	0
TOTAL GENERAL	116 549 517	108 957 565



I. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de l'exercice sont relatifs à l'exercice 2017, d'une durée de 12 mois, débutant le 1^{er} janvier 2017, et clôturant le 31 décembre 2017.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables définies par le Code du Commerce (article 25 du Décret 83 - 1020 du 29/11/1983).

II. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Comme l'an dernier, le nombre de sinistres est nettement orienté à la hausse en 2017. La SIRCA a ainsi ouvert 1.1158.995 sinistres, en hausse de 9,3% par rapport à 2016, répartis comme suit :

- Sinistres IARD : 932.925 sinistres (80,5% du total) soit +9,1% vs. 2016
- Sinistres PJ : 212.565 sinistres (18,3% du total) soit +9,6% vs. 2016
- Sinistres AC-MC-FO : 13.505 sinistres (1,2% du total) soit +12,1% vs. 2016

A. SINISTRALITE

La hausse du nombre de sinistres par rapport à 2016 est à relier à une année défavorable sur le plan de la sinistralité climatique. En effet, les événements climatiques 2017, essentiellement « Tempêtes » et « Grêles » ont engendré 66.531 sinistres, soit +47,2% par rapport à 2016, dont :

- 57.925 sinistres en IARD en hausse de 54,5% par rapport à 2016
- 8.606 dossiers sinistres en récoltes en hausse de 11,7% par rapport à 2016

Pour rappel, 45.191 sinistres liés à des événements climatiques avaient été enregistrés en 2016 (dont 15.875 sinistres « Tempêtes » et 13.066 sinistres « Inondations-Pluies » en IARD) et 22.814 sinistres en 2015 (dont 12.449 « Tempêtes » et 7.951 « inondations-Pluies » en IARD).

En IARD, ci-dessous les principaux événements climatiques survenus en 2017 :

- la tempête Zeus du 5 au 7 Mars représentant 17.814 sinistres, soit 31% des sinistres événements climatiques IARD,
- la tempête Egon du 12 au 13 Janvier représentant 8.357 sinistres,
- les tempêtes Kurt-Leiv-Marcel du 3 au 6 Février représentant 7.580 sinistres,
- 5 événements Grêle de juillet 2017 avec 7.693 sinistres,



- 2 tempêtes du 12 au 13 novembre et du 10 au 14 décembre (tempête Ana) pour 6.243 sinistres,
- les ouragans Maria et Irma de septembre représentant 2.777 sinistres.

Enfin, hors événements tempêtes, le nombre de sinistre 2017 (représentant 94,3% des sinistres totaux) est en hausse de 7,6% par rapport à 2016.

B. RENFORCEMENT DES EFFECTIFS

Pour répondre à l'augmentation des sinistres les effectifs ont continué à être renforcés :

En IARD, les ETP moyens progressent de +1,9%, soit de manière plus limitée que les sinistres qui varient de +9,1%.

Les recrutements restent cette année encore relativement soutenus en PJ avec +15,7 ETP moyens en CDI soit une croissance de +6,1% mais qui reste inférieure à celle des sinistres (+9,5%).

En récoltes, les ETP moyens subissent une baisse de -1,8% contrairement au nombre de sinistres +12,1%.

C. CORPORATE INSURANCE & RISK MANAGEMENT

Depuis 2009, Crédit Agricole Assurances conçoit et met en oeuvre les contrats d'assurance du Groupe Crédit Agricole SA au niveau mondial pour ses risques opérationnels et suit les déclarations de sinistres et d'indemnisations associées.

Depuis le 1er janvier 2017, cette activité Réassurance et Risques Assurables (RRA) a été transférée à la SIRCA, et devient « Corporate Insurance & Risk Management » (CIRM).

L'équipe CIRM a ainsi pour missions de déployer et mettre en oeuvre la stratégie du groupe en matière de couverture des risques opérationnels, et d'assurer la pertinence, la cohésion et l'homogénéité des programmes d'assurance et de réassurance pour le compte du Groupe. Cette fonction est assurée par une dizaine de personnes en relation très étroite avec notre captive d'assurances au Luxembourg, et l'ensemble des grands assureurs et réassureurs du marché mondial des institutions financières.

2. AUTRES FAITS MARQUANTS

CICE : compte tenu du principe de transparence fiscale des SNC, le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) bénéficie directement aux associés (banques partenaires). Il s'est élevé en 2017 à 2,1 m€ (1,7 m€ en 2016).



III. INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES METHODES UTILISEES

1. MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les modes et méthodes d'évaluations appliquées aux divers postes du bilan, du compte de résultat et de l'annexe, sont ceux définis dans le plan comptable général.

2. CHANGEMENT DE METHODE OPERE EN 2017

Aucun changement de méthode comptable n'est à signaler sur l'exercice 2017.

3. METHODES D'EVALUATION SUR LES POSTES DE BILAN

L'ensemble des chiffres monétaires est exprimé en milliers d'euros sauf mention explicite.

A. CALCUL DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements des diverses immobilisations de la société sont calculés de façon linéaire, en fonction de la durée de vie du bien.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

. Logiciels site central	: 5 ans
. Frais d'établissement	: 5 ans
. Mobilier et matériel	: 10 ans
. Agencements et installations	: 3 ans
. Matériel informatique	: 3 ans
. Logiciel micro-informatique	: 3 ans

A noter qu'à compter des acquisitions effectuées durant l'exercice 2016, le mobilier et le matériel de bureau est amorti linéairement sur une durée de 10 ans, contre 5 ans précédemment.

B. PROVISION POUR DEPRECIATION

En cas de perte probable sur un bien immobilisé ou sur une créance certaine, la société constitue une provision pour dépréciation d'actif.



C. EVALUATION DES AUTRES ACTIFS

Les autres actifs représentés par des créances sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. La société procède lors de l'inventaire à une estimation des produits à recevoir de façon certaine. Les titres obligataires et les SICAV monétaires sont inscrits à leur prix d'achat à la date d'acquisition.

IV. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation sont composés :

- du chiffre d'affaires net : celui-ci s'élève à 113 millions d'euros contre 105 millions d'euros en 2016, en augmentation de 7.6% ;
- des autres produits d'exploitation : ils s'élèvent à 0.1m€ en 2017 ;
- des reprises sur provisions et amortissements : diminution de 86% de ce poste en 2017 qui s'explique par l'externalisation des IFC vers Prédica pour 2,1m€ en 2016.

Les produits incluent également en 2017 les commissions liées à l'activité CIRM pour 2,2 m€.

2. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation en 2017 ont augmenté de 7,8 % par rapport à 2016, passant de 105,7 millions d'euros à 113,9 millions d'euros.

L'évolution globale des charges d'exploitation suit la croissance du portefeuille de Pacifica.

- La hausse du poste « Salaires et Traitements » et « Charges salariales » en 2017 (+9%) s'explique, outre l'effet des NAO, par la croissance des effectifs en 2017 visant à faire face à la complexité croissante des dossiers, et à la hausse d'activité en IARD, en Protection Juridique et en Récoltes.
- La progression du poste impôts et taxes (+7%) s'explique par une augmentation générale du montant des taxes liées au personnel (taxe d'apprentissage et taxe formation professionnelle).
- Les dotations aux amortissements et provisions (hors provisions pour risques et charges) sont en augmentation de 9% par rapport à 2016. Cette augmentation est due essentiellement à de nouveaux investissements en 2017 (achat de matériels informatiques, et licences de logiciels), mais aussi aux travaux de déménagement/réaménagement des UGS (UGS Strasbourg IARD, Lyon IARD, Renne PJ).
- Les dotations aux provisions pour risques et charges sont en baisse de 17%.



Les différentes composantes de ces charges et les variations entre 2016 et 2017 sont décrites ci-dessous :

En milliers d'euros	2017	2016	%
Autres Achats et Charges Externes	26 288	24 891	6%
Loyers et Charges Locatives	6 924	6 427	
Frais postaux et de communication	2 635	2 548	
Autres Dépenses	16 728	15 916	
Impôts et Taxes	10 159	9 539	7%
Taxes sur les Salaires	5 786	5 328	
Taxes Professionnelles	1 491	1 560	
Taxes diverses	2 882	2 652	
Salaires et Traitements	50 084	45 820	9%
Masse Salariale	43 045	40 657	
Provision Congés Payés et RTT	402	578	
Intéressement	5 749	3 798	
Autres Dépenses	888	787	
Charges Salariales	25 078	23 124	8%
Dotations aux Amortissements et Provisions	1 679	1 538	9%
Amortissements Actifs Corporels	1 131	807	
Amortissements Actifs Incorporels	549	731	
Dotations aux Provisions pour risques et charges	674	813	-17%
Autres charges	0	0	
Total des charges d'exploitation	113 961	105 724	22%

3. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est négatif en 2017 contre 0.7M d'euros en 2016. Cette perte est due à l'augmentation des charges financières et à l'augmentation du poste «amortissement des titres subordonnés ».

Cependant il est à noter qu'une plus-value financière a été réalisée en 2017 suite à la cession d'une obligation subordonnée Crédit Agricole pour un montant de 1.7 M€. Ce produit est classé en Produits exceptionnels. Cette opération est à l'origine de la hausse de la charge d'amortissement mentionnée ci-avant.



V. INFORMATIONS SUR LES POSTES DE BILAN

1. BILAN - ACTIF

A. MOUVEMENTS SUR ACTIFS CORPORELS, INCORPORELS ET FINANCIERS

1. Actifs corporels et incorporels

<i>(En milliers euros)</i>	31/12/2016	Augmentation 2017	Diminution 2017	31/12/2017
Immobilisations Brutes				
Incorporelles	9 051	673	0	9 724
Corporelles	17 905	1 885	0	19 790
TOTAL	26 956	2 558	0	29 514
Amortissements				
Incorporels	8 080	549	0	8 628
Corporels	16 136	1 131	0	17 267
TOTAL	24 216	1 679	0	25 895
Immobilisations Nettes				
Incorporelles	971	124	0	1 095
Corporelles	1 769	754	0	2 523
TOTAL	2 740	879	0	3 619

2. Actifs financiers

<i>(En milliers d'euros)</i>	31/12/2016	Augmentation 2017	Diminution 2017	31/12/2017
Sicav monétaires	28 038	108 045	115 575	20 508
Titres subordonnés	21 439	22 262	21 439	22 262
Dépôts et cautionnements	129	0	0	129



B. ACTIFS CIRCULANTS

L'actif circulant est constitué des éléments ci-dessous :

Etat des creances

(en milliers euros)	2017			2016
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant Brut
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	761	761		
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	85	85		86
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	1 169	1 169		2 285
Charges constatées d'avance				
TOTAL	2 015	2 015		2 371

2. BILAN - PASSIF

A. CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2017, le capital de la société de 7 448 euros, est détenu par 40 Caisses Régionales du Crédit Agricole, par LCL, et par PACIFICA en tant que gérant.

Avant affectation du résultat de 51.783 euros, les capitaux propres au 31 décembre 2017 ressortent à 59.253 euros.

Nous rappelons que les résultats de la Société sont portés au compte courant des associés après décision de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice.

B. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	Montant brut au début de l'exercice 2017	Augmentations: Dotations de l'exercice 2017	Diminutions: Reprises de l'exercice 2017	Montant à la fin de l'exercice 2017
Provisions pour risques et charges				
Provisions indemnités de départ en retraite	0	0	0	0
Provisions médaille du travail	2 795	529	0	3 324
Provisions congés anniversaire	1 893	93	0	1 986
Provisions pour risques et charges	354	95	0	449
Total	5 042	718	0	5 760



Provisions pour indemnité de fin de carrière

Le calcul des indemnités de fin de carrière est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu :

(salaire Brut des 12 derniers mois / 12) x 20% par année d'ancienneté, plafonné à 6 mois de salaire mensuel.

Le salaire brut est revalorisé à l'âge de la retraite.

Cette provision tient également compte d'un taux de mortalité, de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise lors du départ à la retraite, ainsi que du taux d'actualisation Iboxx Euro Corporate AA, fonction de la durée moyenne de l'engagement.

Provision pour médaille du travail

Le calcul de la provision est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu :

Au salaire brut mensuel à la date d'inventaire sont appliqués le taux de prime de la médaille X par le taux de progression des salaires vu à la date d'attribution de la médaille X par l'espérance de vie jusqu'à l'âge de la médaille X par la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge d'attribution.

Dates d'attribution des médailles : 20 ans, 30 ans, 35 et 40 ans d'ancienneté professionnelle.

Le taux d'actualisation applicable est Iboxx Euro Corporate AA Iboxx Euro Corporate AA en fonction de la durée moyenne de l'engagement.

Provisions pour congés anniversaires

Le calcul de la provision est effectué sur l'ensemble des salariés, par individu :

Au salaire mensuel à la date d'inventaire est appliqué le rapport (nombre de jours de congés anniversaire divisé par le nombre de jours ouvrés du mois) X par le taux de progression des salaires vu à la date d'attribution des jours de congés anniversaire X par l'espérance de vie jusqu'à la date d'attribution des jours de congés X par la probabilité de présence dans l'entreprise au moment de l'attribution de ces jours de congés.

Dates d'acquisition des congés : 10 ans, 20 ans, et 30 ans d'ancienneté dans l'entreprise donnent droit respectivement à 5, 10 et 15 jours de congés.

Provisions pour litiges

La provision comptabilisée à fin 2017 concerne six contentieux en cours, relatifs à des litiges avec d'anciens salariés de la Société.



C. DETTES

Les dettes sont constituées des éléments ci-dessous :

Etat des dettes

(en milliers euros)	2017			2016
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	Montant Brut
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit: (1)				
- à un an maximum à l'origine	15	15		14
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunt et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 556	8 556		8 676
Personnel et comptes rattachés	19 695	19 695		17 882
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 440	9 440		9 351
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 718	4 718		4 416
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	6 322	6 322		10 039
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	48 745	48 745		50 379

D. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Crédit agricole SA s'est porté caution sur les baux commerciaux suivants :

- IMEFA 113 (UGS de Rouen)	64 829 €
- UNIDELTA (UGS de Lyon)	39 020 €
- SCI ZENITH TRIDENT (UGS de Clermont Ferrand)	79 841 €
- STE OCDL (UGS de Rennes)	44 329 €
- STE PARCOVAL 2 SAS (UGS de Montpellier)	69 757 €
- SCI PACIFIQUE (UGS d'Orléans)	37 996 €
- TAMAR OFFICE (UGS Poitiers)	68 500 €
- ADIM EST (UGS de Metz)	94 113 €
- SECURINOT (UGS d'Aix IARD)	48 266 €
- SCPI ALLIANZ PIERRE (UGS de Strasbourg)	75 485 €
- FRUCTIREGIONS (UGS de Bordeaux PJ)	77 836 €
- NORIM (UGS Bois Guillaume)	70 823 €
- SCI LES ROSATI (UGS Arras)	24 425 €



VI. AUTRES INFORMATIONS

1. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LE PERSONNEL ET LES DIRIGEANTS

Effectif moyen (y compris contrat à durée déterminée)	2017	2016	2015
Direction	0	0	0
Cadres	372	348	331
Non cadres	955	911	858
Total du personnel	1327	1259	1189

2. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LE DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Depuis 2015, les comptes du droit individuel à la formation ont été transférés sur les comptes personnels de formation, désormais géré par la Caisse des Dépôts et Consignations. La société n'est donc plus détentrice de ces informations.

3. INFORMATIONS SPECIFIQUES SUR LES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires au titre de l'audit légal des comptes 2017 s'élèvent à 17.115,29 euros TTC. Ceux-ci n'ont toutefois pas été facturés à la Société en 2017.

Seul a été facturé en 2017 le solde des honoraires au titre des travaux relatifs à l'audit légal des comptes 2016, pour un montant de 16.200,25 euros TTC.



4. INFORMATIONS OPERATIONS ENTREPRISES LIEES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan
TOTAL ACTIF	2017			2016		
Placements et immobilisations (Valeur Nette)	22 310	-	46 565	21 285	-	52 192
Participations	0		0			0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	22 262		22 262	21 439		21 439
Autres titres immobilisés	48		48	-154		-154
Autres titres			20 508			28 038
Autres immobilisations corporelles			2 523			1 769
Autres immobilisations financières			129			129
Autres immobilisations incorporelles			1 095			971
Autres Actifs	5 984	-	7 998	913	-	3 281
Créances clients et comptes rattachés			761			0
Autres créances	0		1 169	3		2 285
Personnel et comptes rattachés			85			86
Disponibilités	5 984		5 984	911		911
TOTAL	28 294	-	54 564	22 199	-	55 473

<i>(en milliers d'euros)</i>	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan	Entreprises liées	Lien de participation	Bilan
TOTAL PASSIF	2017			2016		
Capital			7			7
Réserves réglementées			0			0
résultat			52			45
Provisions pour Charges			5 760			5 042
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15		15	14		14
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés			8 556			8 676
Dettes fiscales et sociales			33 853			31 649
Autres dettes diverses	1 593		6 322	2 233		10 039
TOTAL	1 608	-	54 564	2 247	-	55 473



5. CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI (CICE)

La 3ème loi de finances rectificative 2012 (n°2012-1510 du 29/12/2012) a instauré un crédit d'impôt, ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Le CICE s'applique à toute entreprise employant des salariés, imposée à l'IS ou à l'IR d'après son bénéfice réel, quel que soit son mode d'exploitation et son secteur d'activité.

Le CICE porte sur l'ensemble des rémunérations versées aux salariés par l'employeur au cours d'une année civile n'excédant pas 2.5 fois le SMIC calculés sur la base de la durée légale du travail, augmentée le cas échéant des heures supplémentaires.

Pour les salariés non employés à temps plein, le montant du SMIC est corrigé en proportion de la durée de travail prévue au contrat. Les rémunérations prises en compte dans l'assiette du CICE sont celles qui servent de base au calcul des cotisations patronales de Sécurité Sociale.

Le taux applicable est de 7 % pour les rémunérations versées en 2017.

Les sociétés de personnes qui ont versé des rémunérations ouvrant droit au CICE ne peuvent utiliser directement ce crédit d'impôt lorsqu'elles n'ont pas opté pour leur assujettissement à l'Impôt sur les Sociétés (CGI, art. 244 quater C-IV).

Sirca n'ayant pas opté pour être assujettie à l'Impôt sur les Sociétés, aucune écriture comptable au titre du CICE n'a été comptabilisée dans ses comptes annuels.

Le CICE a toutefois été pris en compte par les Associés de la Sirca proportionnellement à leurs droits dans la Société, et constaté directement en diminution de leur Impôt sur les Sociétés et non en réduction de leurs charges de personnel.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi déclaré par les Associés (Caisses Régionales et LCL) au titre de l'exercice 2017 s'élève au global à un produit de 2.107.371 euros.

Mentions légales

SIRCA – Société en nom collectif au capital de 7.448 euros

Siège social : 8/10 Boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15. 388 156 499 RCS Paris. N° de TVA : FR 29 388 156 499.

Déclaration N° SAP 388156499.

**GROUPE
CRÉDIT
AGRICOLE**



CRÉDIT
AGRICOLE



INDOSUEZ
BY ALPH. MANAGERS



CRÉDIT AGRICOLE
ASSURANCES



CRÉDIT AGRICOLE
IMMOBILIER



CRÉDIT AGRICOLE
CREDIT AGRICOLE ASSURANCE SA



CACEIS
BANK OF FRANCE



CRÉDIT AGRICOLE
LEASING & FACTORING



CRÉDIT AGRICOLE
CONSUMER FINANCE



CRÉDIT AGRICOLE
PAYMENT SERVICES